



Ecrevisse rouge de Louisiane

(Cambaridés)

Procambarus clarkii

appelée aussi Ecrevisse rouge

Description générale

De couleur rouge mais parfois bleutée ou violacée. Peut avoir une couleur grise à vert pour les plus jeunes (faire attention aux critères de détermination).

Taille

de 60 mm à plus
de 150 mm sans
les pinces pour les
adultes

Longévité

de 3 à 5 ans

Poids

de 30 g à plus de
100 g

**Forte
abondance**



Reproduction

Maturité sexuelle : 6 à 12 mois.

Ponte : entre 200 et 700 œufs (5 à 10 fois plus que les écrevisses autochtones). Reproduction possible deux fois par an.

Habitat

Fréquente des milieux aquatiques variés, plutôt stagnants ou à courant lent. Marque une légère préférence pour les eaux calmes, ensoleillées (optimum 22° C-25° C), peu profondes (moins de 40 cm), à fonds turbides et souvent couverts d'herbiers. Elle est néanmoins capable de s'adapter à tout type de milieu, de résister à des conditions extrêmes, à des températures de plus de 30° C, au manque d'eau, à la carence en oxygène, aux polluants...

Alimentation

Consomme essentiellement des plantes aquatiques ou semi-aquatiques et des détritus. Peut également s'attaquer aux pontes de poissons, d'amphibiens, aux insectes, crustacés mais aussi aux alevins et aux têtards.

Origine

Occupe naturellement tout le Nord du Mexique. Elle fut peu à peu propagée dans de nombreux états. Dès 1954, présence en Californie. Introduite au Japon, à Hawaï, au Kenya, où sa prolifération perturbe l'activité des pêcheurs, son impact sur la nidification des tilapias (espèce de poisson élevage) est considérée comme catastrophique. Poursuivant sa progression vers l'Amérique du Sud et sur le continent africain, arrive en Europe vers les années 1970 où elle est introduite en Espagne. En France, introduite dans les années 1975, elle a envahi de nombreux cours d'eau et plans d'eau ; introductions destinées à satisfaire une partie du marché de la consommation pour compenser la forte baisse des importations de Turquie. Elle fut propagée par les éleveurs, inconscients des méfaits de cette espèce, mais également par des personnes ayant connaissance de son impact.

Connaissances au sein du Parc

10 foyers d'infestations ont été recensés sur 12 communes du territoire du Parc.

Une équipe spécialement créée par le Parc, participe à ces campagnes de piégeage et peut venir en aide aux propriétaires d'étangs.

Si vous avez un doute sur la présence d'une espèce d'écrevisse ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 28 12 12 ou au 06 42 77 14 53.

Nuisances

Sur le milieu naturel

Risque élevé de régression, voire de disparition d'espèces d'écrevisses autochtones, soit par compétition, soit par introduction d'agents pathogènes : porteuse saine de l'Aphanomycose (champignon anéantissant les écrevisses indigènes). Participe à la réduction du couvert végétal ainsi qu'à la fragilisation des berges. Fort impact sur les espèces aquatiques des plans d'eau (insectes, poissons...).

Sur l'homme

Occasionne des dégâts dans les herbiers de plantes aquatiques, consomme des œufs, ce qui nuit à la pêche. Fragilise également digues et berges par le creusement des terriers, dégrade la qualité de l'eau en augmentant les matières en suspension et accélère le processus d'envasement. Néfaste pour la santé si consommée en grande quantité (métaux lourds, algues toxiques, pesticides...).

Moyens de gestion

☀ Régulation naturelle

Consommation par les prédateurs locaux (oiseaux mais aussi loutre, vison dans d'autres bassins). Néanmoins, pression de prédation trop faible au regard des capacités de reproduction de cette espèce.

☀ Méthode de prévention

Dans les étangs piscicoles, la filtration de l'eau de remplissage permet de limiter les risques d'introduction de jeunes écrevisses. La seule technique qui montre une réelle efficacité est le piégeage intensif et régulier des plans d'eau à l'aide de nasses.